



Rapport économique 2022

Tunisie

31 juillet 2023

Executive Summary

Malgré les défis structurels de l'économie et la situation alarmante des finances publiques, les autorités tunisiennes n'ont mis en œuvre aucune réforme économique majeure en 2022. Par ailleurs, le président Kais Saïed s'est gardé d'approuver le programme de prêt avec le FMI qui avait fait l'objet d'un *staff-level agreement* en octobre 2022. A ces contraintes internes s'est ajoutée une conjoncture internationale peu favorable due à la guerre en Ukraine, qui a résulté en un ralentissement de la croissance dans les principaux pays partenaires commerciaux de la Tunisie et une forte augmentation du prix des importations pour la Tunisie. Pour l'économie tunisienne, ce contexte peu favorable s'est traduit par une croissance du PIB relativement faible (+2,5%), une forte inflation (+8,3%) et une dette publique en hausse à 79,9% du PIB.

Malgré une situation économique qu'elles décrivent très majoritairement comme « mauvaise » et des perspectives économiques qu'elles évaluent généralement comme « négatives », les entreprises suisses en Tunisie ayant participé à un sondage réalisé par l'ambassade en juin 2023 font preuve d'une certaine confiance dans le potentiel de la Tunisie : 46% d'entre elles prévoient un chiffre d'affaires stable et 39% prévoient une augmentation pour l'année à venir. 63% sont même prêtes à investir et 51% à recruter.

La taille limitée et la relative complexité du marché tunisien ainsi que les incertitudes économiques et financières du pays rendent le marché tunisien généralement peu attractif pour les exportateurs suisses. Selon les statistiques suisses, les exportations suisses en Tunisie n'ont d'ailleurs atteint que CHF 170 millions en 2022 – leur plus faible niveau depuis 2009 – et consistaient essentiellement en des produits pharmaceutiques, des machines industrielles, des appareils électriques et électroniques, ainsi que des produits du tabac.

Pour les investisseurs suisses en revanche, la Tunisie offre des opportunités et des conditions plus favorables. Des opportunités existent particulièrement dans des secteurs de l'agroalimentaire, du textile, de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électromécanique, des énergies renouvelables, et du tourisme médical. Le régime réglementaire applicable aux entreprises totalement exportatrices offre des avantages intéressants, auxquels s'ajoutent diverses mesures fiscales et financières d'incitation à l'investissement. La série d'accords économiques bilatéraux existants entre la Tunisie et la Suisse offre un cadre généralement favorable aux investisseurs suisses. Une centaine d'entreprises suisses ou à participation suisse sont présentes en Tunisie, offrant >13'500 emplois. En 2022, la Suisse s'est placée 5^{ème} parmi les pays d'origine de nouveaux investissements. La pleine réalisation du potentiel des investissements suisses en Tunisie dépend toutefois en grande partie d'un retour à la stabilité politique, économique et financière et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaître les atouts du pays.

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES	4
3	POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	5
3.1	Politique et priorités du pays hôte	5
3.2	Perspectives pour la Suisse	6
4	COMMERCE EXTÉRIEUR	6
4.1	Evolution et perspectives générales	6
4.2	Commerce bilatéral	7
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	8
5.1	Evolution et perspectives générales	8
5.2	Investissements bilatéraux	8
6	PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	9
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	9
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	9
ANNEXE 1 – Structure de l'économie		10
ANNEXE 2 – Principales données économiques		11
ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux		12
ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux		13
ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs		14

1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

En 2022, le Président Kais Saïed a consacré l'essentiel de son attention aux réformes politiques prévues dans sa feuille de route, notamment l'adoption d'une nouvelle constitution par referendum en juillet 2022 et la tenue d'élections parlementaires en décembre 2022 et janvier 2023. Malgré les défis structurels de l'économie tunisienne et la situation alarmante des finances publiques, aucune réforme économique majeure n'a été mise en œuvre. Soucieux de maintenir la stabilité sociale, le Président Saïed s'est gardé d'approuver le programme de prêt avec le FMI d'une valeur de USD 1,9 milliard, pourtant négocié par son gouvernement et qui avait fait l'objet d'un *staff-level agreement* le 15 octobre 2022.

A la situation interne s'est ajoutée la conjoncture internationale peu favorable. Le ralentissement de la croissance dans les principaux pays partenaires de la Tunisie, en particulier de la zone Euro, s'est reflété dans le niveau des exportations tunisiennes. La guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine a pesé sur le prix de l'énergie et des produits de première nécessité (tels que les céréales), qui représentent une part importante des importations tunisiennes, ensuite vendues à prix subventionnés sur le marché national.

Dans ce contexte, l'économie tunisienne n'a pas connu la reprise nécessaire pour retrouver son niveau pré-COVID-19. Le PIB n'a cru que de 2,5% en 2022 (2021 : 4,4%), tiré par le secteur industriel et le secteur des services.

L'inflation a atteint 8,3% en 2022 (2021 : 5,7%) en raison de la hausse des cours du pétrole et des produits alimentaires sur les marchés internationaux suite à la guerre en Ukraine. Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale de Tunisie a relevé son taux directeur de 175 points de base au total sur l'année 2022, pour le porter finalement à 8%.

Le taux de chômage a très légèrement baissé atteignant une moyenne de 16,1% en 2022 (2021 : 16,3%). Plutôt que par la création de nouveaux emplois, cette baisse s'expliquerait par l'augmentation de l'émigration des jeunes et des diplômés, une baisse du taux d'activité, et une sous-estimation de l'emploi dans le secteur informel. Sur la période 2019-2022, on dénombre d'ailleurs un total de 66'800 suppressions d'emplois. Ces pertes d'emploi ont été particulièrement importantes chez les hommes (132'800), alors qu'un gain net d'emplois a été enregistré chez les femmes (66'000) ¹.

Le déficit budgétaire a baissé à -6,6% en 2022 (2021 : -7,6%). Dans un contexte de forte hausse des dépenses de l'Etat, cette amélioration s'explique par l'augmentation des recettes budgétaires de 20,5%. Le déficit budgétaire reste toutefois plus élevé qu'il ne l'était déjà en 2017 (-5,9%) en raison de l'explosion des dépenses de compensation (subventions de l'énergie et des produits de première nécessité) qui ont atteint TND 12.0 milliards (CHF 3,72 milliards) en 2022, dont TND 5,6 milliards (CHF 2,4 milliards) destinés aux carburants. ²

La dette publique a grimpé à 79,9 % du PIB (TND 111,4 milliards ou CHF 34,5 milliards). La masse salariale, les dépenses de compensation et le service de la dette continuent de peser lourdement sur le budget de l'Etat. Au vu de cette situation, les agences de notation ont abaissé la note souveraine de la Tunisie, Moody's la classant « pays à risque très élevé » (Caa2) en janvier 2023. Pour faire face aux difficultés croissantes d'accès aux financements internationaux dues à la dégradation de la note souveraine de la Tunisie, l'Etat a de plus en plus recours au financement local, limitant les liquidités bancaires à dispositions pour le financement des activités d'exploitation et de développement des opérateurs privés. L'Etat a également bénéficié du soutien de quelques bailleurs de fonds internationaux avec des prêts à conditions préférentielles et des dons, tels que de la part de l'Algérie (avec un prêt de USD 200 millions et un don de USD 100 millions)³, la Commission européenne (avec des prêts et dons cumulés de >EUR 550 millions)⁴, la France via l'Agence française de développement AFD (avec EUR 200 millions) et l'Africa Export Import Bank Afreximbank (avec USD 700 millions).⁵

Malgré les pressions sur le dinar, les réserves de change sont restées relativement stables, tandis qu'elles ne couvraient à fin 2022 que 100 (2021 : 133 mois).

Pour faire face à ces nombreux défis, la Tunisie a initié un plan de réforme national en octobre 2021. Le processus a mené à la promulgation de la Loi de Finances 2022 et l'annonce en avril 2022 d'un premier lot de 43 mesures économiques urgentes, de nature pourtant plutôt limitée. Le Programme de stabilité économique et financière présenté par les autorités tunisiennes en juin 2022 propose également des réformes de nature à relever certains défis auxquels le pays est confronté tels que la réduction de la masse salariale de la fonction publique, la levée progressive des subventions des produits de première nécessité, et l'assainissement de certaines entreprises publiques. Toutefois, pour l'heure, il n'y a pas de consensus autour de la mise en œuvre de ces mesures.

¹ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099034203282315663/pdf/IDU07a91275108aea04aa90a8910b9455001fc2f.pdf>

² Idem

³ <https://www.businessnews.com.tn/les-montants-et-les-modalites-du-pre-et-du-don-algeriens-reveles.520.125497.3>

⁴ https://www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia/lunion-europ%C3%A9enne-et-la-tunisie-signent-un-programme-de-100-millions-de-%E2%80%99euros-en_en?s=126

⁵ <https://www.tustex.com/economie-actualites-economiques/l-afreximbank-accorde-un-credit-de-700-m-a-la-tunisie>

Malgré une situation économique très majoritairement décrite comme « mauvaise » et des perspectives économiques évaluées généralement comme « négatives » les entreprises suisses en Tunisie ayant participé à un sondage réalisé par l'ambassade en juin 2023 font preuve d'une certaine confiance en ce qui concerne leurs activités : 46% d'entre elles prévoient un chiffre d'affaires stable et 39% prévoient une augmentation pour l'année à venir. Ceci s'explique probablement par le fait qu'une part importante des entreprises suisses présentes en Tunisie opèrent sous le régime réglementaire des entreprises exportatrices, qui les isole en partie des développements économiques dans le pays et leur offre des conditions favorables comparées aux opérateurs actifs sur le marché tunisien (par ex. exemptions des procédures commerciales sur les intrants importés, accès aux devises étrangères).

La Tunisie a accueilli avec succès deux événements de dimension internationale qui lui ont donné une certaine visibilité. Le 8^{ème} sommet de la TICAD (Tokyo International Conference for African Development), qui s'est tenu en août 2022, a abouti à l'octroi de USD 30 milliards de fonds privés et publics à l'Afrique sur trois ans. A cette occasion, la Tunisie a présenté aux investisseurs institutionnels et privés africains et japonais 81 projets d'investissement en Tunisie, d'un montant estimé à USD 2,7 milliards. En plus de la TICAD, la Tunisie a également accueilli le 18^{ème} Sommet de la francophonie fin novembre 2022. Le village de la francophonie et le forum économique ont été l'occasion de créer une dynamique intéressante notamment parmi les startups participantes. Le prix "Forum Economique de la Francophonie Djerba 2022" a été décerné à Instadeep, une startup tunisienne spécialisée dans l'intelligence artificielle qui a levé USD 100 millions auprès d'investisseurs tels que BioNTech et Google.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES SUISSES

L'économie de la Tunisie est historiquement liée aux secteurs de l'agriculture et de la pêche (9,8% du PIB), de l'extraction de ressources naturelles avec l'extraction de pétrole et de gaz (2,7% du PIB) et la production minière (0,5%), des industries manufacturières et en particulier des industries mécaniques et électriques, du textile, de l'habillement et du cuir, et des industries agroalimentaires (15,1% du PIB), ainsi que du tourisme (3,4% du PIB mais avec une contribution indirecte au PIB estimée à >10%).

Tous ces secteurs ont d'importants défis à relever pour rester concurrentiels sur le marché international. L'économie tunisienne reste également particulièrement exposée aux aléas cycliques des secteurs de l'agriculture et du tourisme et dépendante de la consommation des ménages (73% du PIB).

En terme d'emplois, c'est le secteur des services qui représente la majorité des emplois (53% du total des emplois), suivi des industries non-manufacturières (20%), du secteur de l'agriculture et de la pêche (14%), et des industries manufacturières (13%). C'est également le secteur des services qui a le plus contribué à la croissance du PIB en 2022 avec une contribution de 2,4 point de pourcentage, suivi des industries manufacturières avec une contribution de 0,7 point de pourcentage, grâce notamment à la forte progression du secteur textile (+14%) et des industries mécaniques et électriques (+7,9%). La contribution au PIB de l'agriculture et de la pêche, qui avait été négative en 2021, a été de 0,2 point de pourcentage, grâce à une légère reprise de 2.0%. En revanche, celle des secteurs minier, énergétique et non-manufacturier (électricité, eau et BTP) ressort négativement à -0,9 point de pourcentage.⁶

Pour les investisseurs et les producteurs notamment suisses, la Tunisie offre des opportunités notamment dans les domaines suivants :

- Dans le secteur de l'agroalimentaire en général et de l'agriculture biologique en particulier, qui connaît un important essor dans le pays. La Tunisie a les plus grandes surfaces d'oliveraies biologiques au monde et elle est le 2^{ème} pays exportateur africain de produits biologiques ainsi que le 1^{er} pays exportateur de dattes en valeur.
- Dans le secteur du textile, la Tunisie est le 9^{ème} fournisseur de l'Europe (2^{ème} pour la France), avec les filières des sous-vêtements/maillots de bain et du denim particulièrement bien développés. La filière des vêtements techniques offre également un bon potentiel, avec un vêtement de travail sur trois vendu en Europe fabriqué en Tunisie.
- Dans le secteur de l'automobile, la Tunisie dispose d'une expertise confirmée autour des composants automobiles. Elle se place au 3^{ème} rang des pays exportateurs de composants automobiles en Afrique et est bien intégrée dans les filières globales de production.
- Dans le secteur de l'aéronautique, la Tunisie est dotée d'un parc aéronautique qui s'étend sur plus de 200 hectares et d'un Centre d'Excellence aux Métiers de l'Industrie Aéronautique. Plus de 80 entreprises opèrent dans le secteur, avec 50 d'entre elles regroupées au sein du Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS).
- Dans le secteur des énergies renouvelables, la Tunisie a accéléré les investissements dans le secteur afin de réaliser son objectif de 30% d'énergies renouvelables dans la production

⁶ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/overview>

électrique d'ici 2030 (2022 : 4%). Trois appels d'offres relatifs à la réalisation de 18 projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ont été lancés en décembre 2022.⁷

- Dans le secteur de l'eau, la Tunisie est à la recherche de solutions en matière de gestion durable de l'eau afin de réaliser les objectifs de sa stratégie « Eau 2050 en Tunisie ». Pour faire face au stress hydrique et réduire l'eau potable absorbée à 80% par l'agriculture, elle compte mettre l'accent sur un traitement poussé des eaux usées, utilisables en irrigation ou pour réalimenter les nappes phréatiques.
- Dans le secteur du numérique, qui contribue à hauteur de 4,3% du PIB et 2,9% à l'investissement et emploie 113'000 personnes, la digitalisation des entreprises a connu une accélération suite à la crise COVID-19. La Tunisie a également lancé le programme Smart Tunisia, qui vise à encourager les opérateurs internationaux à considérer le pays comme un hub de talents pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.⁸
- Dans le secteur du tourisme médical et de bien-être, la Tunisie est dotée de prestataires de soins qualifiés et d'un parc hôtelier approprié, offrant un potentiel de développement important dans des domaines tels que la chirurgie esthétique et l'hébergement médicalisé des seniors.⁹ Une stratégie de communication pour mieux faire connaître la destination est en cours d'élaboration entre les acteurs privés, le ministère du Tourisme et le ministère de la Santé.

Un guide de l'investisseur pour les investissements en faveur des Objectifs de Développement Durables (ODD) en Tunisie a identifié 18 domaines d'opportunité d'investissement alignés sur les priorités politiques tunisiennes et sur les besoins de développement du pays dans 8 secteurs prioritaires, en particulier : l'infrastructure, l'agriculture, le transport, les soins de santé, les énergies renouvelables et énergies alternatives, la technologie et les communications, la finance et l'éducation.

La Loi de l'Investissement de 2017 consacre le principe de la liberté d'investissement et l'allègement des procédures grâce, notamment, à la suppression de plusieurs autorisations relatives à l'activité économique et à la simplification des procédures administratives au profit de l'investisseur. De plus, le cadre juridique garantit à l'investisseur la liberté de recours à l'arbitrage ainsi que le renforcement du principe de libre transfert des fonds pour les investisseurs étrangers et la possibilité de détenir jusqu'à 100% du capital des sociétés offshores. Il œuvre également à consacrer le principe de la liberté de recruter des cadres étrangers dans la limite de 30% de l'ensemble des cadres de l'entreprise pendant les trois premières années à partir du démarrage du projet.

Les entreprises totalement exportatrices bénéficient d'un régime réglementaire favorable, notamment en matière de procédures douanières, le dédouanement s'effectuant directement dans les usines et les intrants importés étant exonérés de droits et de taxes. Un autre avantage de ce régime est la possibilité d'avoir un compte en devises étrangères, permettant aux entreprises totalement exportatrices d'effectuer des opérations sans être soumises aux très lourdes procédures de change.

Au niveau des incitations fiscales et financières, le cadre juridique prévoit plusieurs mesures incitatives au profit de l'investissement sous formes de primes d'investissement, qui visent les projets de développement régional, les secteurs prioritaires et les filières économiques ; une prime spécifique au secteur agricole et à la pêche selon la taille du projet ; de primes de rendement économique qui portent sur les investissements matériels pour la maîtrise des nouvelles technologies et les dépenses dans la R&D ; et une prime de développement durable pour les projets de dépollution hydrique et atmosphérique et les projets adoptant les technologies propres.¹⁰

3 POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Dans les années 1980s, la Tunisie a adopté une politique économique extérieure généralement ouverte sur l'étranger. La Tunisie a ainsi été le premier pays du sud de la Méditerranée à conclure un Accord d'Association et de Libre-Échange avec l'UE (1995). En 2012, le pays a accédé au statut de partenaire avancé avec l'UE, renforçant son intégration commerciale au bloc économique européen. Toutefois, les négociations avec l'UE sur un Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi (ALECA), entamées en 2016, sont au point mort depuis le 4^{ème} round en 2019, notamment en raison du climat d'incertitude politique en Tunisie.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification de ses partenaires, la Tunisie a conclu divers accords bilatéraux en matière de commerce et de protection des investissements¹¹ avec des pays hors de l'UE.

⁷ <https://chroniques.tn/2023/03/tunisie-appel-doffres-pour-la-construction-pour-le-developpement-de-plusieurs-projets-denergies-renouvelables/>

⁸ <http://www.smarttunisia.tn>

⁹ <https://lapresse.tn/145899/tourisme-medical-un-fleuron-aux-avantages-competitifs/>

¹⁰ <https://www.francophoniedjerba2022.tn/fr/tunisie-destination-privilegiee-dinvestissement>

¹¹ Voir la liste complète : <https://investmentpolicy.unctad.org/international-investment-agreements/countries/213/tunisia>

L'accord d'association avec le Royaume-Uni est entré en vigueur en janvier 2021. La portée des accords avec les grands pays arabes, la Turquie, et quelques pays africains est très variable.

Au niveau multilatéral, la Tunisie est membre de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et des institutions de Bretton Woods (FMI, Banque Mondiale), ainsi que de plusieurs organisations régionales ayant également une dimension économique ou commerciale, telles que l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et la Ligue des États arabes. Avec sa participation au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)¹² et à la Zone de libre-échange continental africain (ZLECA), la Tunisie cherche à se positionner comme hub vers les marchés africains. La Tunisie a également le statut d'observateur auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Soucieux de lutter contre l'important déficit de la balance commerciale, de protéger ses réserves en devises étrangères, et de limiter sa dépendance aux importations dans certains secteurs, le gouvernement poursuit depuis 2021 une politique à l'accent plus protectionniste et soutenue par une majorité de la population.¹³ Il a ainsi annoncé son intention de réviser certains accords commerciaux bilatéraux qu'il juge peu équilibrés, notamment avec la Turquie. Au 1^{er} janvier 2022, le gouvernement a également augmenté les droits de douanes sur de nombreux produits de consommation courante. Enfin, en octobre 2022, il a introduit une nouvelle mesure de contrôle préalable aux importations de marchandises, imposant notamment l'importation de certains produits directement depuis les lieux de fabrication dans les pays d'origine, ce qui pourrait s'apparenter à une barrière non-tarifaire. La Tunisie a jusqu'à maintenant insisté sur le fait que cette mesure était provisoire, dans l'attente d'une refonte du système de surveillance du marché, qui devrait être basée sur les lois relatives à la sécurité alimentaire et la sécurité des produits industriels. A ce jour, elle reste cependant applicable.

3.2 Perspectives pour la Suisse

La Suisse dispose d'un accord de libre-échange avec la Tunisie par le biais de l'Association européenne de libre-échange (AELE) entré en vigueur en 2005. L'accord AELE-Tunisie couvre les produits industriels, les produits agricoles transformés, ainsi que le poisson et les autres produits de la mer. Il contient également des règles substantielles concernant la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que des dispositions concernant les services, les investissements, les marchés publics et la coopération économique et technique. En ce qui concerne les produits agricoles non transformés, les États de l'AELE – dont la Suisse – ont conclu individuellement des arrangements bilatéraux avec la Tunisie.

La convention régionale sur les règles d'origine préférentielles pan-euro-méditerranéennes de 2011 a été révisée en 2019. La Tunisie n'a toutefois pas encore approuvé les règles révisées, qui ne sont de ce fait pas applicables aux échanges entre la Suisse et la Tunisie.

Au niveau bilatéral, le cadre juridique applicable compte également un accord concernant la promotion et la protection réciproques des investissements ainsi qu'un accord contre la double imposition. En octobre 2022 est également entrée en vigueur la convention de sécurité sociale qui coordonne les systèmes de sécurité sociale des deux pays dans les domaines vieillesse, décès et invalidité et règle le versement des rentes à l'étranger. Cette convention favorise les échanges économiques entre les deux pays et évite les doubles assujettissements en facilitant le détachement de personnel dans l'autre État.

En terme de perspectives, cet ensemble d'accords offre en principe des conditions favorables aux investissements suisses en Tunisie et aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Tunisie. Des relations tripartites pourraient également se développer, la Tunisie se positionnant comme hub industriel et technologique dans la région méditerranéenne et plateforme pour l'accès aux marchés africains. Ce potentiel ne se réalisera pourtant pleinement que lorsque les autorités tunisiennes auront su répondre aux principales préoccupations des entreprises suisses déjà présentes dans le pays, et qui selon un sondage effectué par l'ambassade en juin 2023 comprennent l'incertitude due à la situation politique, économique et financière du pays ainsi que les obstacles administratifs à leurs affaires.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

En 2022, les exportations de la Tunisie ont atteint TND 57,6 milliards (CHF 17,9 milliards) (2021 : TND 46,7 milliards ou CHF 14,5 milliards) et les importations en Tunisie TND 82,8 milliards (CHF 25,7 milliards) (2021 : TND 62,9 milliards ou CHF 20,7 milliards), résultant en un déficit commercial historique de TND 25,2 milliards (CHF 7,8 milliards) (2021 : TND 16,2 milliards ou CHF 5,3 milliards), équivalent à 15% du PIB. Cette augmentation du déficit commercial de TND 9,0 milliards (CHF 2,5 milliards)

¹² Depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les produits industriels et agricoles, les produits de la pêche et les produits de l'artisanat importés des pays membres du COMESA sont totalement exonérés de tous les droits de douanes et autres frais et taxes d'effet équivalent, sous réserve du principe de réciprocité.

¹³ Un sondage mené en 2020 révèle que 70% des Tunisiens interrogés estiment que le protectionnisme est favorable au développement économique, contre 25% qui pensent au contraire que c'est plutôt le libre-échange. Voir <https://www.afrobarometer.org/publication/ad508-les-tunisiens-sont-favorables-au-protectionnisme-mais-soutiennent-les/>

par rapport à 2021 a entraîné une baisse de la couverture des importations à 69,5%. Le déficit de la balance commerciale hors énergie s'est établi à TND -14,6 milliards (CHF -4,5 milliards), alors que celui de la balance énergétique a atteint TND -10,6 milliards (CHF -3,3 milliards), soit 41,9% du déficit total, en forte augmentation par rapport à 2021 (TND -5,2 milliards, ou CHF -1,7 milliards).

La forte croissance des importations en Tunisie de +31,7% (2021 : +22,0%) concerne plusieurs secteurs, notamment ceux des produits énergétiques (+83,1%), des matières premières et semi produits (+33%), des biens d'équipement (+12%), et des biens de consommation (+13,8%). Elle est en grande partie due à l'augmentation des prix des biens importés et à une augmentation de la demande nationale en énergie.

La hausse des exportations de la Tunisie de +23,4% (2021 : +20,5%) quant à elle concerne les secteurs de l'énergie (+49,9%), des mines, phosphates et dérivés (+56,1%), des industries agro-alimentaires (+34,1%), des textiles, habillement et cuirs (+21,0%) et des industries mécaniques et électriques (+14,5%).

Pour la première fois, l'Italie s'est établie comme le plus important partenaire commercial de la Tunisie avec plus de TND 21,7 milliards (CHF 6,7 milliards) d'échanges, surpassant légèrement la France avec TND 21,0 milliards (CHF 6,5 milliards). Plus généralement, l'UE est de loin le principal partenaire commercial de la Tunisie, représentant 67,5% des exportations tunisiennes, en hausse de 18,7% pour s'établir à TND 38,9 milliards (CHF 12,1 milliards), et 44,2% des importations tunisiennes, en hausse de +21,9% pour s'établir à TND 36,6 milliards (CHF 11,3 milliards).

Le déficit commercial de la Tunisie provient principalement du commerce avec des pays hors-UE, en particulier la Chine (TND -8,6 milliards ou CHF -2,7 milliards), la Turquie (TND -4,0 milliards ou CHF -1,2 milliards), l'Algérie (TND -3,9 milliards ou CHF -1,2 milliards), et la Russie (TND -2,8 milliards ou CHF -0,9 milliards). Les importations de produits énergétiques, de produits de consommation et électroniques, et d'intrants agricoles expliquent notamment ces déséquilibres. En revanche, le solde de la balance commerciale est particulièrement positif avec des partenaires tels que la France (TND 4,4 milliards ou CHF 1,4 milliards), l'Allemagne (TND 2,9 milliards ou CHF 0,9 milliards) et la Libye (TND 1,9 milliards ou CHF 0,6 milliards).

4.2 Commerce bilatéral

Selon les statistiques suisses, le volume total des échanges commerciaux de la Suisse avec la Tunisie en 2022 s'est élevé à CHF 408 millions (2021 : CHF 398 millions), CHF 171 millions d'exportations suisses vers la Tunisie (2021 : CHF 174 millions) et CHF 238 millions d'importations de biens tunisiens en Suisse (2021 : CHF 224 millions).¹⁴ Le déficit de la balance commerciale a ainsi atteint CHF 67 millions en faveur de la Tunisie, renforçant la tendance observée depuis 2018.

Selon les statistiques tunisiennes en revanche, les exportations tunisiennes vers la Suisse auraient atteint TND 504 millions (CHF 156,2 millions) (2021 : TND 565 millions ou CHF 189,9 millions) alors que les importations depuis la Suisse auraient atteint TND 760 millions (CHF 235,6 millions) (2021 : TND 676 millions ou CHF 222,5 millions), augmentant le déficit commercial en faveur de la Suisse à TND -257 millions (CHF -79,7 millions) (2021 : TND -111,0 millions ou CHF -36,5 millions).¹⁵

Les principaux produits d'exportation suisses vers la Tunisie incluent les produits pharmaceutiques, les machines industrielles, les produits du tabac, et les appareils électriques et électroniques. Le part de ces groupes de produits a pourtant sensiblement évolué entre 2021 et 2022. Les exportations de produits pharmaceutiques ont en effet baissé à CHF 57 millions en 2022 (2021 : CHF 65 millions) passant d'une part de 38% des exportations à 33%. De même, les exportations de produits du tabac ont baissé à CHF 18 millions (2021 : CHF 28 millions), passant d'une part de 16% des exportations en à 10%. A l'inverse, les exportations de machines industrielles ont augmenté à CHF 26 millions (2021 : CHF 19 millions), passant d'une part de 11% des exportations à 15%.

Il existe un potentiel d'augmentation des exportations de produits pharmaceutiques pour autant que la Pharmacie centrale de Tunisie arrive à surmonter ses défis financiers. De même, les montres suisses ainsi que certains produits agroalimentaires suisses sont très appréciés par les consommateurs tunisiens, comme le fromage, le chocolat, et le café en capsules Nespresso. Toutefois, les taxes à l'importation sont un frein considérable et dissuasif pour nombre de ces produits.

Pour ce qui est des importations tunisiennes en Suisse, elles sont très largement dominées par les produits du secteur de l'habillement. Les autres principaux produits tunisiens importés en Suisse sont les appareils électriques et électroniques ainsi que les matières plastiques. Ces secteurs correspondent d'ailleurs aux principaux secteurs dans lesquels les entreprises suisses ont investi en Tunisie.

¹⁴ Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

¹⁵ Le ministère du Commerce tunisien explique la différence de chiffres par le mode de calcul et les critères pour définir l'origine et la destination des produits.

La composition des importations est restée relativement stable en 2022. Les importations dans le secteur de l'habillement ont atteint CHF 144 millions en 2022 (2021 : CHF 140 millions) soit une part de 60% du total, alors que celles d'appareils électriques et électroniques ont atteint CHF 24 millions (2021 CHF: 25 millions), soit une part de 10%. Les importations de produits en matières plastiques ont légèrement augmenté à CHF 16 millions (2021 : CHF 12 millions) passant d'une part de 5% à 7% des importations, de même que les importations de chaussures qui ont atteint CHF 11 millions (2021 : CHF 10 millions), soit une part de 5%.

La Tunisie a le potentiel de développer ses exportations vers la Suisse tant au niveau de produits de l'agriculture et de la pêche, qu'au niveau de l'agroalimentaire par la valorisation de ses produits. De même, la Tunisie aurait le potentiel d'exporter davantage dans le secteur de l'industrie manufacturières si les investissements suisses dans ce secteur devaient croître.

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

En termes de stocks d'Investissements Directs Etrangers (IDE) en Tunisie, les Emirats arabes Unis sont le plus important pays d'origine. Avec des investissements cumulés de TND 7'619,7 millions (CHF 2'240,8 millions), ils se placent tout juste devant la France avec TND 7'065,6 millions (CHF 2'077,9 millions), suivie du Qatar avec TND 5'160,8 millions (CHF 1'517,7 millions), de l'Italie avec TND 3'202,2 millions (CHF 941.7 millions) et de l'Allemagne avec TND 2'706,3 millions (CHF 795.9 millions). La Suisse se place au 18^{ème} rang avec TND 491,7 millions (CHF 144.6 millions).

Les flux d'IDE ont chuté durant la crise sanitaire en 2020, avant de connaître une reprise dès 2021, pour atteindre TND 1'723.7 millions hors énergie (CHF 534.3 millions) en 2022 (2021 : TND 1'304,3 millions ou CHF 429.2 millions). Les IDE dans les industries manufacturières ont représenté la plus grande part avec 58,7%, suivie de ceux dans l'énergie avec 22,2%, dans les services avec 18,7% et dans l'agriculture avec 0,4%. Le flux d'IDE (hors énergie) en 2022 a représenté 530 projets créant 13'197 nouveaux emplois. Parmi ces projets, seuls 100 étaient de nouveaux projets et 430 étaient des extensions de projets existants, créant 9'134 emplois. Plus de la moitié du flux d'IDE s'est concentré dans la région du grand Tunis, suivie par la région du Nord-Est avec plus de 29,5%.

La France a conservé en 2022 sa première place parmi les pays d'origine de flux d'IDE avec TND 618,2 millions (CHF 191,7 millions), soit plus de 35% du total du flux d'IDE (hors énergie). Elle était suivie du Qatar avec TND 291,2 millions (CHF 90,3 millions), de l'Italie avec TND 232,9 millions (CHF 72,2 millions), de l'Allemagne avec TND 219,6 millions (CHF 68.1 millions) et de la Suisse avec TND 55,1 millions (CHF 17,1 millions), qui s'est donc placée en 5^{ème} position. En termes de création d'emplois générés par les flux d'IDE (hors énergie), la France était également en tête avec 4'931 emplois créés, suivie de l'Allemagne avec 3'011 emplois, de l'Italie avec 2'391 emplois, du Japon avec 1'347 emplois et de la Suisse avec 421 emplois, qui s'est là également placée 5^{ème}.

La Tunisie continue à œuvrer en faveur d'un cadre attractif pour attirer les investissements étrangers. La dernière mesure en date est le décret-loi n°2022-68, portant sur des dispositions spéciales pour améliorer l'efficacité de l'exécution des projets publics et privés en vue de répondre aux priorités du développement économique et social au niveau national et régional. Il répond à l'urgence de la relance de l'économie, dans le contexte exceptionnel qui marque l'économie nationale et internationale.

5.2 Investissements bilatéraux

Selon l'Agence de promotion des investissements extérieurs (FIPA), il y aurait 101 entreprises suisses ou à participation suisse en Tunisie, qui offriraient quelques 13'526 emplois, essentiellement dans le secteur du textile, habillement et chaussures ainsi que dans le secteur des appareils électriques, plaçant la Suisse au 10^{ème} rang des pays étrangers créateurs d'emploi en Tunisie.¹⁶ En 2022, les flux d'IDE (hors énergie) suisses en Tunisie ont consisté en deux nouveaux projets créant 44 emplois et 13 extensions de projets créant 377 nouveaux emplois.¹⁷

Le potentiel d'augmentation des IDE suisses en Tunisie est substantiel. Toutefois, sa concrétisation dépend en grande partie d'un retour de la stabilité politique, économique et financière en Tunisie et de la capacité des autorités tunisiennes à améliorer le climat des affaires et à mieux faire connaître les atouts du pays. Les entreprises suisses présentes en Tunisie qui ont participé au sondage réalisé par l'ambassade en juin 2023 estiment en effet que les plus grands défis auxquels elles sont confrontées sont l'incertitude due à la situation économique et financière du pays (71% des réponses) et à la situation politique du pays (54% des réponses), les obstacles administratifs (71% des réponses), la corruption (37%) et une fiscalité défavorable (32%). Nonobstant le climat général en Tunisie et les défis auxquels

¹⁶ Idem.

¹⁷ Idem.

sont confrontées les entreprises suisses, 63% des entreprises suisses répondantes se disent prêtes à investir dans les 12 prochains mois et 51% comptent recruter plus d'employés.

6 PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

La promotion économique extérieure suisse est principalement assurée par l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-suisse (CCITNCH), qui se positionne comme plateforme commune des entreprises suisses présentes ou représentées en Tunisie. La CCITNCH a élu un nouveau Comité le 24 mai 2023 pour un mandat de deux ans. Elle organise régulièrement des tables rondes sur les secteurs offrant des opportunités tels que l'agroalimentaire, le textile ou le tourisme médical ainsi que sur des développements d'intérêt tels que l'industrie 4.0. La participation de la CCITNCH au Conseil des chambres mixtes depuis septembre 2017 permet aux entreprises suisses de se joindre aux autres entreprises étrangères en Tunisie pour défendre leurs intérêts auprès des autorités tunisiennes.

L'Ambassade de Suisse en Tunisie et la CCITNCH coopèrent étroitement afin de promouvoir les échanges économiques bilatéraux. L'Ambassadeur de Suisse en Tunisie est président d'honneur de la CCITNCH et un membre de son équipe le représente aux séances mensuelles du Comité de la CCITNCH. Avec le soutien de l'Ambassade de Suisse en Tunisie, S-GE et la CCITNCH ont échangé sur de futures opportunités de collaboration.

La mise en œuvre du programme suisse pour la promotion des exportations (SIPPO), financé par le SECO et lancé en Tunisie en 2017, a contribué à intensifier les relations économiques entre les deux pays, particulièrement au travers d'une meilleure promotion de l'huile d'olive, des dattes et des produits de la pêche tunisienne sur le marché suisse. Le programme vise essentiellement le renforcement des compétences des organisations tunisiennes de soutien aux entreprises (BSO) pour leur permettre de développer la capacité d'exportation de ces dernières.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

La Suisse jouit en Tunisie d'une image très positive en tant que destination pour le tourisme, les études supérieures, les soins hospitaliers et les services financiers. Le pouvoir d'achat des consommateurs en Tunisie limite cependant la demande tunisienne pour ces différents services.

En matière de tourisme, les visites de Tunisiens en Suisse sont contraintes par l'obligation de visa et souvent liées à la présence de membres de la famille ou d'amis en Suisse. Il y aurait quelques 23'000 tunisiens inscrits à l'Ambassade de Tunisie en Suisse, une communauté souvent dotée d'un niveau de formation supérieur.

L'intérêt pour les études supérieures en Suisse est en forte croissance en Tunisie. Les établissements universitaires suisses les plus fréquentés par des étudiants tunisiens comprennent l'EPFL, l'Université de Genève (pharmacie), l'Université de Lausanne (HEC) et les écoles hôtelières de Lausanne (EHL) et Glion. Plusieurs universités privées tunisiennes ont développé des partenariats ou programmes d'échanges avec des universités suisses. C'est le cas de Eight University-Hospitality business school, qui a développé son programme et son hôtel d'application avec le conseil et le soutien d'EHL Advisory services et dont les enseignants détiennent le certificat Qualified learning facilitator's de l'EHL. C'est également le cas de la Mediterranean School of Business (MSB) du groupe South Mediterranean University (SMU), dont le partenariat avec l'école hôtelière suisse Les Roches permet désormais aux étudiants de MSB d'accomplir une partie de leur cursus sur le campus de l'école Les Roches à Crans-Montana.

Plus généralement, il existe un fort intérêt pour des coopérations académiques avec des partenaires suisses. L'Ecole nationale d'ingénieur de Tunis (ENIT) est depuis décembre 2020 membre du Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la francophonie (RESCIF) piloté par l'EPFL. Le Centre Excellence in Africa (EXAF) de l'EPFL a lancé en 2020 un programme qui soutient divers projets de collaboration scientifique entre l'EPFL et des institutions de recherche tunisiennes telles que l'Institut Pasteur et l'Université de Carthage. Un programme du Secrétariat d'Etat à la Formation, la Recherche et l'Innovation (SEFRI) mis en œuvre par la HES-SO en tant que Leading house pour la région MENA a également permis de soutenir pas moins de 6 collaborations entre des institutions académiques suisses et tunisiennes.

Les investissements tunisiens en Suisse ne sont pas très développés et peu connus. Quelques rares entreprises de services s'y installent pour un accès plus facile aux marchés suisse et internationaux.

La demande pour les services financiers suisses est fortement limitée par le régime de change restrictif et l'absence d'institutions financières suisses en Tunisie.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie de la Tunisie

	2017	2022
Répartition du PIB*		
Agriculture et pêche	9,7%	9,8%
Ind. non-manufacturières , dont	10,1%	8,2%
- <i>Extraction de pétrole et gaz naturel</i>	2,9%	2,7%
- <i>Bâtiment et génie civil</i>	5,2%	3,5%
- <i>Mines</i>	<i>n.d.</i>	0,5%
Ind. manufacturières , dont	15,3%	15,1%
- <i>Industries du textile, habillement et cuir</i>	3,0%	2,9%
- <i>Industries mécaniques et électriques</i>	4,6%	4,7%
- <i>Industries agro-alimentaires</i>	3,5%	3,2%
Services , dont	64,2%	60,3%
- <i>Services publics</i> ¹⁸	19,7%	19,4%
- <i>Commerce</i>	11,5%	10,8%
- <i>Transports</i>	6,0%	4,6%
- <i>Services d'hôtellerie et de restauration</i>	3,9%	3,4%
- <i>Autres services marchands et loyers</i>	<i>n.d.</i>	11,3%

Répartition de l'emploi**		
Agriculture et pêche	15%	14%
Ind. non-manufacturières	33%	20%
Ind. manufacturières		13%
Services , dont	52%	53%
- <i>Services publics</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

*) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) (fourni sur demande)

**) Source : Institut national de la statistique tunisien (INS) : <https://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Note%20Emploi%20T4-2022.pdf>

¹⁸ Définis comme «Activités non-marchandes»

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques de la Tunisie

	2021	2022	2023 (e)
PIB (USD mia constant)	46,97*	48,16*	49,82** (courant)
PIB/habitant (USD constant)	3'830*	3'897*	4'071** (courant)
Taux de croissance (% du PIB)**	4,4%	2,5%	1,3%
Taux d'inflation (%)**	5,7%	8,3%	10,9%
Taux de chômage (%)*	16,3%	16,1%	n.d.
Solde budgétaire (% du PIB)*	-7,6%	-6,6%	-4,6%
Solde des transactions courantes (% du PIB)**	-6,0%	-8,6%	-7,1%
Dette extérieure totale (% du PIB)***	61,2%	57,6%	n.d.
Service de la dette (% des exportations)*	21,2%	n.d.	n.d.
Réserves (mois d'importations)***	4,4	3,3	n.d.

*) Source : Banque mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org/pays/tunisie?view=chart>
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099034203282315663/pdf/IDU07a91275108aea04aa90a8910b9455001fc2f.pdf>

**) Source : FMI : World Economic Outlook database April 2023 : https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April/weo-report?c=744,&s=NGDP_RPCH,NGDPD,PPPGDP,NGDPRPPPPC,NGDPDPC,PPPPC,PCPI,LUR,GGR,GGSB,NPGDP,GGXWDG,NGDP,BCA,NGDPD,&sy=2021&ey=2028&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=&br=1

***) Source : Banque Centrale de Tunisie (BCT) : https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/tableau_n.jsp?params=PL150010,PL150020,PL150030,PL150040

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux de la Tunisie (2022)

Perspective selon le pays hôte

Rang	Pays	Exportations par le pays hôte en TND millions	Part	Var.*	Rang	Pays	Importations par le pays hôte en TND millions	Part	Var.*
1	France	12'752,8	22,2%	14,0%	1	Italie	11'981,2	14.5%	41,3%
2	Italie	9'679,1	16,8%	12,9%	2	Chine	8'665,5	10.5%	32,6%
3	Allemagne	7'436,8	12,9%	24,6%	3	France	8'320,1	10.0%	15,9%
4	Espagne	2'581,2	4,5%	36,1%	4	Turquie	5'071,1	6.1%	49,3%
5	Libye	2'463,0	4,3%	36,5%	5	Algérie	4'929,5	6.0%	122,5%
13	Suisse	504,9	0,9%	-10,7%	17	Suisse	760,4	0.9%	12,6%
	UE	38'878,0	67,5%	18,7%		UE	36'584,0	44.2%	21,9%
	Total	57'573,2	100%	23,4%		Total	82'789,2	100 %	31,7%

*) Variation par rapport à l'année précédente en %

Source : Institut national de la statistique tunisien (INS), Bulletin mensuel des statistiques, décembre 2022.

Taux de change : TND 1 = USD 0.3249 / USD 1 = 3.0831 TND (moyenne année 2022)

Total des exportations converti en USD : USD 18'705,5 millions

Total des importations converti en USD : USD 26'898,2 millions

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et la Tunisie

	Export (CHF millions)	Variation** (%)	Import (CHF millions)	Variation** (%)	Solde (CHF millions)	Volume (CHF millions)
2017	218,7	23.0%	200,8	21.9%	17,9	419,5
2018	182,1	-16.7%	211,3	5.2%	-29,1	393,5
2019	201,0	10.4%	206,7	-2.2%	-5,7	407,7
2020	174,4	-13.2%	193,1	-6.6%	-18,6	367,6
2021 (Total 1)*	173,4	-0.6%	223,9	16.0%	-50,6	397,3
2022 (Total 1)*	170,4	-1.7%	237,7	6.1%	-67,3	408,1

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente
Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Exportations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Produits chimiques finaux, y c. les substances actives	41,5%	37,8%
2. Machines industrielles	11,1%	15,3%
3. Denrées alimentaires, boissons et tabacs	19,4%	14,3%
4. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	9,8%	10,8%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Importations	2021 (% du total)	2022 (% du total)
1. Habillement	63.3%	60,5%
2. Articles et appareils de l'industrie électrique et électronique	11.2%	10.1%
3. Matières plastiques	5.5%	6.8%
4. Chaussures, accessoires et parties de chaussures	4.6%	4.7%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte (2022)

Rang	Pays	Investissements directs (Stock en TND millions, hors énergie)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (TND millions, hors énergie)
1	Émirats arabes unis	7'619,7	22,9%	+11%	34,7
2	France	7'065,6	21,2%	+21%	618,2
3	Qatar	5'160,8	15,3%	+40%	291,2
4	Italie	3'202,2	9,7%	+18%	232,9
5	Allemagne	2'706,3	8,1%	+18%	219,6
6	Espagne	2'242,8	6,7%	+20%	16,3
7	Portugal	1'299,2	3,9%	+27%	5,4
8	Libye	1'237,4	3,7%	+17%	8,7
9	Pays-Bas	1'184,0	3,5%	+16%	34,2
10	Arabie saoudite	1'055,5	3,2%	+44%	3,0
...	UE	19'250,2	49,0%	+19%
18	Suisse	491,7	1,5%	+17%	55,1
	Total (hors énergie)	40'230,0	100 %	+21%	1'723.7

Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur – FIPA Tunisia, Bilan des flux entrants d'investissements internationaux de l'année 2022 (Données préliminaires).

Taux de change : TND 1 = USD 0.3249 / USD 1 = 3.0831 TND (moyenne année 2022)

Total des Investissements directs (stock, hors énergie) converti en USD : 13'070.7 millions de dollars.